

## TUTO MISE A JOUR DE VOTRE DOSSIER Pour chaque rentrée scolaire

## SOMMAIRE

<ul> <li>Etape 1 : Mettre à jour son dossier</li> </ul>	Page 3
<ul> <li>Etape 2 : Vérifier que le lieu de scolarisation,</li> </ul>	
<u>le niveau et le groupe sont bien renseignés</u>	Page 4
<ul> <li>Ajouter l'inscription scolaire de mon enfant</li> </ul>	Page 5
<ul> <li>Je ne peux pas modifier l'inscription scolaire</li> </ul>	Page 6
<ul> <li>Spécificité Latresne, Le Tourne, St Caprais,</li> </ul>	
<u>Cambes et Quinsac</u>	Page 6
<ul> <li>Etape 3 : Les pièces obligatoires doivent être</li> </ul>	
<u>transmises avant le 30 juin 2025</u>	Page 7
<ul> <li>Votre dossier est maintenant complet</li> </ul>	Page 8

### Etape 1 : Mettre à jour son dossier

### Comment vérifier que j'ai bien renseigné toutes les informations ?



### Etape 2 : Vérifier que le lieu de scolarisation, le niveau et le groupe soient bien renseignés

Nous invitons l'ensemble des familles à se connecter à son portail, Rubrique « Mes démarches », choisir un enfant, une fenêtre s'ouvre :

- Vérifier que chaque enfant est bien inscrit sur la bonne école pour la rentrée 2025-2026
- Vérifier que chaque enfant est bien inscrit sur le bon niveau pour la rentrée 2025-2026
- Vérifier que chaque enfant est bien inscrit dans le bon groupe (élémentaire ou maternelle) pour la rentrée 2025-2026



### Etape 2 : Ajouter l'inscription scolaire de mon enfant

AUCUN ELEMENT N'EST RENSEIGNÉ pour l'année 2025-2026 : cliquez sur « inscription scolaire » et renseignez les éléments demandés, puis enregistrez vos modifications.



# Etape 2 : Je ne peux pas modifier l'inscription scolaire

### Pour toutes les familles qui ne peuvent pas effectuer de modifications OU dont les informations sont erronées :

Merci d'envoyer un message via votre portail famille, service APS-ASLH, indiquez-nous le nom de votre ou vos enfants, le lieu de scolarisation, le niveau, et le groupe (maternelle ou élémentaire).

Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais

### ATTENTION Pour les enfants scolarisés à Latresne, Le Tourne, St Caprais, Cambes et Quinsac :

Les agents Mairies vont affecter votre enfant à la bonne classe.

Si votre enfant n'a pas d'inscription scolaire pour la rentrée 2025-2026, vous pouvez renseigner l'école, et le groupe Maternelle ou Elémentaire dans le menu déroulant, le temps que les Mairies affecter à la bonne classe.

Vous ne devez surtout pas affecter vos enfants sur une classe avec un nom d'enseignant. 6

### Etape 3 : Transmettre les pièces obligatoires

*Pour un accès dès le jour de l'ouverture des réservations, votre dossier doit être complet AVANT le 04 juillet 2025* 

Sur la page accueil de votre portail, une alerte apparait (bandeau rouge) :

Cliquez pour voir les documents manquants

FACTURES



VOUS AVEZ 1 ALERTE(S). CLIQUEZ ICI POUR LES AFFI

MESSAGES

#### **POUR TRANSMETTRE UN DOCUMENT :**

MES DÉMARCHES

Rendez-vous dans le menu « Mes démarches », « envoyer un document ».

**ATTENTION** : Veillez à bien choisir si le document est pour la famille ou l'enfant et à choisir le bon intitulé dans le menu déroulant.



INFOS

MA FAMILLE

## VOTRE DOSSIER EST MAINTENANT COMPLET

Rendez-vous dans la rubrique « INFOS » - « INFOS et FORMULAIRES » - « Calendrier de réservations » pour connaitre les dates d'ouvertures des différentes activités.

Les agents de la CdC, restent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches :

- Via la messagerie de votre portail
- Au 05 56 20 83 60 (du lundi au vendredi, tous les matins)